

Plan de relance européen et budget 2021-2027 : les négociations reprennent

Publié le 3 septembre 2020

Le Conseil et le Parlement européen se retrouvent les 7, 11 et 18 septembre pour finaliser les contours du plan de relance de 750 Mds d'euros et du budget 2021-2027 de 1074 Mds. Les positions divergent sur le montant de certains programmes (Horizon Europe...), l'Etat de droit et les nouvelles ressources propres. Sur les 100 Mds du Plan de relance français, 40 proviendront de ce Plan de relance européen.

Le 21 juillet dernier, les chefs d'Etat et de gouvernement européens s'accordaient sur un plan de relance "*historique*" de 750 milliards d'euros destiné à surmonter la crise de la Covid-19. Pour financer ce plan, les 27 Etats membres ont décidé de s'endetter en commun. La Commission devra toutefois être autorisée à lever l'emprunt par l'ensemble des parlements nationaux qui doivent valider le plan avant le 31 décembre 2020.

Chacun des Vingt-Sept doit également présenter son propre projet à la Commission, en respectant certains critères environnementaux et économiques.

Les premiers paiements destinés à financer les programmes nationaux sont attendus au printemps - été 2021.

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)